

Procès verbal et couleur d'encre

Par **anthony59**, le **25/02/2006** à **00:50**

Une petite question m'intrigue..

J'ai entendu parler que les contraventions ou même les procès verbaux qui sont établis et signer avec de l'encre autre que le noir pouvait être purement et simplement annuler. Est-ce vrai? Si oui, quels sont les articles de loi qui stipule celà?